

République du Congo



***DISCOURS D'INVESTITURE DE
SON EXCELLENCE MONSIEUR
DENIS SASSOU N'GUESSO***

Brazzaville, le 16 Avril 2016



- **Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat,**
- **Messieurs les Représentants des Chefs d'Etat,**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,**
- **Monsieur le Président du Sénat,**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**
- **Mesdames et Messieurs les Ministres,**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême,**
- **Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de missions diplomatiques et Représentants des Organismes internationaux,**
- **Distingués Invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Mes Chers Concitoyens.**

Je voudrais, au tout début de mon propos dire à **mes frères, leurs Excellences Messieurs les Chefs d'Etat, à Messieurs les Représentants des Chefs d'Etat, à Mesdames et Messieurs les Représentants des Etats et des organisations internationales**, que je suis particulièrement heureux de vous recevoir ici, à Brazzaville à l'occasion de cette cérémonie d'investiture. Je vous transmets les chaleureuses salutations de tous les Congolais, et vous exprime nos vœux cordiaux de bienvenue et d'agréable séjour en République du Congo.

Votre présence parmi nous est le témoignage de l'amitié et de la solidarité qui prévalent entre les peuples de notre planète. Le peuple congolais, par ma voix, s'en félicite et vous remercie de donner du sens à la coopération tant bilatérale que multilatérale.



**Congolaises, Congolais,
Mes Chers Compatriotes,**

Le 20 mars dernier, librement et souverainement, vous avez élu le président de la République. Vous avez porté votre choix sur ma personne, me renouvelant ainsi votre bienveillante confiance. Ce dont, de tout cœur, je vous suis reconnaissant.

Par vos suffrages, que j'ai sollicités avec ardeur et que vous m'avez accordés avec assurance, vous m'avez donné l'exaltante mission de continuer à conduire la nation congolaise vers des horizons meilleurs. Cette mission, comme les précédentes, est un appel. Et c'est le devoir de tout citoyen, de tout patriote de répondre à l'appel de son pays.

Voilà pourquoi ce jour, Samedi 16 avril 2016, je suis venu auprès de la Cour Constitutionnelle prêter le Serment que prescrit la Constitution de la République au président élu au moment de son entrée en fonction.

Désormais revêtu de la charge suprême de la Nouvelle République, je me tiens devant vous pour nouer avec vous un nouveau contrat.

Ce contrat, je l'inscris dans le cadre du projet global du développement du Congo. Ensemble nous y travaillons depuis que nous avons sorti notre pays des affres de la guerre civile.

Ce projet global a été, jusqu'à ce jour, incarné par deux programmes que vous avez approuvés et que nous avons exécutés l'un après l'autre.

Premier programme, la "Nouvelle Espérance" qui nous a permis de rétablir la paix, la sécurité et la stabilité ; de restaurer l'Etat dans tous ses attributs de droit et de souveraineté ; de remettre en marche l'administration publique ; de relancer l'activité économique ; de recréer dans la société et au sein de la nation la dynamique de cohésion et de solidarité.



Deuxième programme, le "Chemin d'Avenir". Prolongement de la "Nouvelle Espérance", ce programme a été porté par notre ambition collective d'ouvrir les portes du développement à notre pays par sa modernisation et son industrialisation. Sous l'empire du "Chemin d'Avenir", nous avons entamé la rénovation et la modernisation de notre système éducatif et de santé, de l'administration publique, des institutions, de la justice, de la force publique, de la gouvernance économique publique. Nous avons doté notre pays en infrastructures de base et sociales comme jamais auparavant. Nous avons créé les conditions nécessaires à la diversification de notre économie en même temps que celles indispensables à la formation du tissu industriel national.

Pendant la campagne électorale, je vous ai dit, que la dynamique de construction du pays ne devrait pas s'arrêter. J'ajoutais qu'il reste encore la nécessité de poursuivre l'œuvre du développement du pays avec esprit de suite et de cohérence afin que ne soit pas désagrégé le processus cumulatif du progrès national.

Mes Chers Compatriotes,

Voici venu le moment de renouveler tous les combats qui n'ont pas encore connu leur aboutissement.

Voici venu le moment de réorganiser et d'intensifier la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le chômage, celui des jeunes en particulier, la lutte contre la marginalisation et l'exclusion. En somme, la lutte contre le sous-développement et le mal-développement.

Voici venu le moment de la marche accélérée vers le développement inclusif, équilibré et durable ; la marche au pas de course pour aller plus loin ensemble dans la conquête du mieux-vivre, partagé entre tous.

S'il nous faut dès à présent placer ce quinquennat sous un signe, ce serait celui du « tout-économie », en vue d'un « tout-social », mieux accompli pour tous.

Le quinquennat sera celui de l'économie.

Je le réaffirme. Tous nos efforts tendront à consolider l'économie nationale de sorte qu'elle soit profondément diversifiée, dynamique, florissante et surtout créatrice d'emplois décents par milliers.



Nous travaillerons à éradiquer le chômage, celui des jeunes principalement.

Nous travaillerons à produire pour satisfaire l'essentiel de nos besoins de consommation : nos besoins en aliments, en eau potable, en électricité, en services de santé et d'éducation, en services aux personnes physiques et aux administrations.

Nous travaillerons tant et plus à fortifier notre économie parce que le salut de la nation congolaise en dépend.

Tout en soutenant, par des mesures appropriées, l'organisation et le développement de la production nationale, l'Etat veillera à la conquête par chaque ménage d'un pouvoir d'achat viable et à l'avènement d'une vie meilleure pour tous.

C'est le nécessaire lien, entre le « tout-économie » et le « tout-social », sous le sceau duquel nous avons résolu de placer le quinquennat que nous inaugurons ce jour.

Voilà le défi que nous avons à relever ensemble, pendant les cinq (5) ans à venir.

Il est à notre portée. Donnons le meilleur de nous-mêmes, nous y arriverons.

Mes Chers Compatriotes,

L'Etat, dans notre pays, est un des leviers de progrès et, sans aucun doute, le principal agent de transformation sociale. Sa vocation stratégique dans l'économie et la sphère sociale doit être réaffirmée et confortée.

Au cours du prochain quinquennat, l'Etat continuera de piloter les politiques économiques et sociales. La responsabilité lui incombe, entre autres :

- de favoriser l'éclosion des initiatives privées dans tous les secteurs de l'économie ;
- d'attirer en grand nombre les investissements directs étrangers couvrant diverses branches ;
- d'aider au financement direct ou indirect des entreprises ;
- d'accompagner les entreprises dans leurs stratégies de développement et de pérennisation de leurs activités ;
- de veiller à l'emploi des jeunes et d'encourager de façon spécifique toutes les entreprises qui donnent la chance aux jeunes d'intégrer le monde du travail ;



- de poursuivre l'équipement du pays en infrastructures de base modernes ;
- de garantir, par des lois et règlements adaptés ainsi que par l'incitation au dialogue social, la répartition équitable de la richesse nationale ;
- de rendre effective la nouvelle sécurité sociale.

De toute évidence, cet énoncé de la responsabilité de l'Etat n'est pas exhaustif. Les détails y relatifs sont disponibles dans « **La marche vers le développement** », projet de société que nous avons porté tout au long de la campagne présidentielle.

Mes Chers Compatriotes,

Vous m'avez réélu aussi pour que nous accomplissions les réformes nécessaires à la transformation du Congo. Les réformes susceptibles d'accélérer notre course au développement.

La réforme préalable à toutes est celle des institutions, donc de l'Etat. Parce que l'Etat est le régulateur de la communauté nationale, le ferment des mutations intellectuelles et des évolutions morales qui s'y produisent. L'Etat est l'expression de la République. Il assure l'existence de la nation. Réformer l'Etat c'est réformer le corps de la République et l'âme de la nation.

Soucieux d'apporter plus d'efficacité au fonctionnement de l'Etat, nous avons engagé depuis quelques années le processus de modernisation des institutions nationales. Ce dernier a connu une accélération particulière avec l'adoption de la nouvelle Constitution. De la sorte, l'édifice institutionnel du pays a été entièrement modifié dans ses fondements et dans son principe. Une nouvelle République est née.

La mise en œuvre de la nouvelle Constitution par le prochain gouvernement nous permettra d'aller plus loin dans la rénovation de l'administration publique et de sa gouvernance, dans la pratique de la démocratie, dans la modernisation de la vie politique et de ses mœurs.

Pour ce qui concerne l'administration publique et sa gouvernance, outre la réforme en profondeur de toute la fonction publique, nous avons à renforcer la décentralisation.

Par ces temps de grandes incertitudes macroéconomiques, il y a nécessité pour l'Etat d'être au plus près de chaque collectivité locale, afin de mieux conduire son action de régulation et de catalyseur du développement.



Il y a urgence pour l'administration publique d'agir à partir de chaque localité en tenant compte de la particularité de chaque espace géographique, des réalités propres à chaque collectivité locale et des comportements spécifiques en liaison avec les structures sociales existantes.

Le développement du Congo sera à la fois global et local.

Grâce à la décentralisation, on améliorera la gouvernance locale contribuant à une meilleure satisfaction des besoins des populations des différentes localités du pays. Grâce à la décentralisation, on rendra l'action publique plus efficace. Pour ce faire, l'Etat se doit de renforcer les capacités des autorités locales à définir et à conduire des politiques pertinentes de développement local. De même qu'il mettra en place des moyens humains et financiers adéquats au profit des collectivités locales.

C'est tout l'enjeu de la décentralisation. Grande réforme que nous avons tous appelée de nos vœux et qui est portée par la Constitution qui en fixe le principe et en détermine la portée.

Mes Chers Compatriotes,

Le développement a ses exigences, ses valeurs. C'est une étape à franchir qui a ses règles.

Aucun peuple au monde n'est arrivé au développement sans avoir incarné tous ces impératifs. Aucun peuple n'est arrivé au développement sans effort.

Puisque nous sommes déterminés à poursuivre la longue marche vers le développement, je vous propose un autre pacte. A compter d'aujourd'hui et pour toujours, nous devons conforter en nous, dans notre société, en chaque Congolaise, en chaque Congolais, un nouvel état d'esprit.

A compter d'aujourd'hui, de la base au sommet de l'Etat, du citoyen au responsable politique ou administratif, du fonctionnaire au ministre, adoptons une seule manière d'être et d'agir, une seule manière de servir l'Etat, la République et la nation.

A compter d'aujourd'hui, créons la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé : la paresse, le laxisme, l'irresponsabilité, l'inconscience, la corruption, la fraude, la concussion, l'ethnocentrisme ou l'instinct grégaire, le népotisme et la tendance à la gabegie.

A compter d'aujourd'hui, renouons tous avec l'esprit du travail, de la rigueur, de la discipline, de la responsabilité, de la probité, de l'unité nationale, du respect de la chose publique et de l'amour de la patrie.



A la rentrée scolaire prochaine, ces valeurs qui procèdent de l'éthique républicaine seront enseignées dans toutes les écoles de la République.

Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle société. Chaque jour qui passe, chacun de nous doit en donner la preuve. J'y veillerai.

Mes Chers Compatriotes,

La population du Congo, à l'instar des autres Etats du Continent, est majoritairement jeune. C'est un atout. C'est une chance. Mais c'est aussi une somme d'attentes et de légitimes exigences à satisfaire.

La jeunesse congolaise est préoccupée par son sort. Elle s'inquiète de son avenir. Je l'entends. Nous l'entendons.

Elle ne demande qu'à être écoutée. Elle mérite d'être mieux écoutée, sans paternalisme, sans mépris, sans arrogance. Elle demande à être associée à la recherche des solutions aux problèmes de la nation, surtout ceux qui la concernent directement. Elle demande, par exemple, que les questions de l'emploi, de la formation qualifiante, de l'adéquation entre la formation et l'emploi soient traitées avec elle. C'est ce que nous ferons. Je m'y engage.

Le Conseil consultatif de la jeunesse, l'un des nouveaux organes constitutionnels d'Etat est, à ce propos, arrivé à point nommé.

Mes Chers Compatriotes,

En me faisant promesse du renouvellement de votre confiance, vous m'avez demandé de façon pressante d'apporter des réponses appropriées à quelques urgences du moment. Je vous en ai donné acte sur les préoccupations que vous-mêmes avez mises en évidence, notamment :

- la création de plus d'emplois au profit des jeunes ;
- l'accès de tous aux soins de santé ;
- le recalibrage et la modernisation du système éducatif ;
- l'amélioration de la desserte des villes et des campagnes en eau potable et en électricité ;
- la préservation de l'environnement ;
- l'amélioration du cadre de vie dans nos villes ;



- le renforcement de la diplomatie économique, l'affirmation de notre indépendance et de notre souveraineté ;
- la préservation de la paix, de l'unité nationale, de la sécurité et de la stabilité.

Mon action durant les cinq (5) prochaines années y sera consacrée. Le Gouvernement à venir sera mis à contribution aux fins de donner suite à toutes ces attentes.

La paix, l'unité, la sécurité et l'intégrité du Congo sont pour nous des valeurs sublimes, des valeurs sacrées. Mon devoir tout aussi sacré est de les préserver et les défendre sans défaillance.

Personne ne peut se complaire à les remettre en cause sans rencontrer l'autorité et la férule inflexibles de l'Etat.

La République est une et indivisible. Les départements en sont les maillons intangibles et inviolables. Personne ne peut s'autoriser à en détacher ou à en affaiblir un seul sans s'exposer à la rigueur de la loi.

Il en est ainsi de la nation congolaise comme des autres nations du monde.

Mes Chers Compatriotes,

Le temps des joutes électorales est désormais derrière nous. L'élection a eu lieu. Une nouvelle ère commence. Elle doit être une ère de paix et de concorde.

Aujourd'hui, nous ne célébrons pas la victoire d'un heureux élu sur d'autres, encore moins le triomphe d'un parti politique sur d'autres. Nous célébrons la victoire de la démocratie. La victoire du Congo.

Je suis le Président de tous les Congolais !

A ce titre, je vous invite à assembler nos mains, à mutualiser nos énergies afin qu'ensemble, dans la tolérance et l'unité, nous nous engagions, résolument, dans la marche déterminée vers le développement de notre chère nation.

Donnons à la République nouvelle ce qu'elle est en droit d'attendre de nous.



Faisons don de la somme de nos énergies et de nos intelligences à la nation immortelle, afin que soit porté haut le flambeau de l'unité dans le travail et pour le progrès.

Vive la République !

Vive le Congo !

Je vous remercie.